



Contrefaçon de droit d'auteur

Par **Narphives**, le **03/03/2023** à **16:09**

Bonjour,

Pourriez-vous me dire si reproduire matériellement un objet original décrit sur le Net et s'en prétendre l'auteur est une contrefaçon ?

Exemple :

Si quelqu'un reproduit le piano à cocktails de Boris Vian en réel et l'exploite en s'en prétendant l'auteur est une contrefaçon ?

Si la réponse est positive, pourriez-vous m'indiquer une ou deux jurisprudences ?

Merci d'avance,

Cordialement